

Analyse socio-économique de la culture de l'anacarde dans la commune de Ziguinchor

¹**Dr. David DIONE**, Laboratoire de Recherche en Sciences Economiques et Sociales (LARSES) - Université Assane Seck de Ziguinchor / Sénégal

²**Alex MANE**, Etudiant en Master Evaluation d'Impact, Université Assane Seck de Ziguinchor / Sénégal

Résumé

Grandement consommée en Inde, au Brésil, en Chine et dans de nombreux pays d'Asie et d'Amérique, la noix de cajou commence à générer un vrai business sur le continent africain. La noix qui est le principal produit commercial est utilisée dans plusieurs domaines dont l'agroalimentaire, le cosmétique, la médecine et l'industrie automobile. On peut constater que l'anacardier est devenu une culture de rente en plein essor et représente pour l'Afrique une grande opportunité à travers l'exportation de ses noix.

En effet, les producteurs espèrent arriver à améliorer leur niveau économique tout en ayant de quoi satisfaire leur besoins alimentaires, c'est pour cela qu'ils se sont tournés vers les cultures de rente en particulier celle de l'anacarde. La filière anacarde constitue ainsi un moyen de développement socio-économique.

A travers cet article qui se rapporte à analyser l'apport socio-économique de l'anacarde, l'intérêt pour nous est d'identifier les avantages et si possible les inconvénients de l'anacarde, voir les contraintes liées à cette activité et faire des propositions dans le sens d'amélioration la filière anacarde pour que les producteurs puissent augmenter d'avantage leur production.

Mots clés : Anacarde, producteurs, socio-économique

Introduction générale

L'agriculture occupe une place importante en Afrique subsaharienne. Elle contribue à la création d'emplois et constitue un secteur de création de richesse et de réduction de l'insécurité alimentaire pour la population rurale. Selon la Banque Mondiale, en moyenne, la part de l'agriculture dans le PIB total est de 15 %. Le secteur agricole emploie plus de la moitié de la population active totale (FMI, 2012) et fournit un moyen de subsistance à une multitude de petits producteurs dans les zones rurales. A travers le nombre d'acteurs directs et indirects, les revenus qu'elle procure permet une meilleure prise en charge des familles au niveau de ces terroirs. Beaucoup de ménages s'active dans l'agriculture plus particulièrement dans la filière anacarde pour soutenir leur famille par l'achat des produits de première nécessité comme le riz, le sucre, le savon etc, d'ailleurs, l'anacarde apparaît comme un véritable facteur de sortie de lutte contre l'indigence, (Kantousan, 2019). L'anacardier est devenu une culture de rente en plein essor et représente pour l'Afrique une grande opportunité à travers l'exportation de ses noix¹. Les produits de l'anacardier sont très nombreux et très utilisés. L'amande issu de la noix, une fois transformée est principalement consommée sous formes « d'amuse-gueule » au même titre que les arachides. L'anacarde entre dans la composition de produits de l'industrie chocolatière ou de la confiserie (friandises au chocolat, au miel...) Ndiaye et al. (2017).

Cependant, les producteurs de la filière sont peu ou pas du tout organisés face à des acheteurs privés ayant la capacité d'organiser leur travail, Enda-Diapol (2014). Constatant la présence de nombreux producteurs et

¹ Dédehou et al (2015)

l'augmentation des plantations d'anacarde dans la commune de Ziguichor, la question principale de cet article revient à savoir que rapporte économiquement et socialement la culture de l'anacarde aux ménages producteurs ? L'intérêt pour nous à travers cet article est d'abord attirer l'attention des décideurs sur la possibilité d'accroître les revenus des producteurs d'anacarde de la commune de Ziguinchor en les accompagnant par les formations et les ateliers mais aussi en les favorisant face aux acheteurs qui maîtrisent bien le marché. En plus, la filière anacarde regorge beaucoup de potentialités et la Casamance, plus précisément la région de Ziguinchor propice à la culture fait partie des plus pauvres régions du pays. Ainsi cette filière pourrait contribuer à réduire la pauvreté et accroître le niveau de vie des producteurs.

Après l'introduction, la suite de cet article s'articule autour de trois parties. La première partie fait l'état des lieux l'économie de la filière anacarde. La deuxième partie énonce une brève méthodologie et analyse de l'impact de la production de l'anacarde pour terminer sur la conclusion et les implications de politique économique.

I. Revue de la littérature

A. La culture de l'anacarde un moyen de lutte contre la pauvreté

La culture de l'anacarde présente plusieurs opportunités pour les populations rurales des pays de l'Afrique de l'Ouest. Elle peut constituer un moyen de réduction de l'extrême pauvreté, et du chômage en milieu rural, Blien (2008) et Tandjekpon (2009). Dans la même voie, des recherches antérieures de la Banque Mondiale (2008) viennent confirmer la vision de Ravillon et Chen (2007) qui laissent supposer que la croissance des revenus agricoles réduit plus efficacement la pauvreté que la croissance des autres secteurs pour les raisons suivantes : premièrement, l'incidence de la pauvreté est en général plus élevée dans les populations agricoles et rurales que dans les autres, et deuxièmement, la plupart des pauvres vivent dans les zones rurales et sont, dans une forte proportion, tributaires de l'agriculture pour leur subsistance.

De ce point de vue, Aina (1996) soutient aussi que, considéré au niveau paysan comme culture de rente, l'anacardier remplit des rôles majeurs à caractère socio-économique pour le paysan tels que l'affirmation du statut foncier, mode de transfert du capital à la descendance, source de revenus et gage dans les transactions monétaires. Selon l'étude menée par Badiane (2016), elle est la principale source de revenus des populations et menace de près la riziculture et les autres cultures céréalières (mil, maïs, sorgho...) et arachidières. Selon le même auteur le rythme d'évolution des plantations d'anacardiers augmente d'année en année et parallèlement, on constate un recul progressif des champs de cultures réservés aux autres produits (riz, mil, niébé, etc.). D'après Modeste et al. (2003) au maximum de sa production, un verger d'anacardiers bien entretenu et fumé² produit entre 1,5 et 2 tonnes de noix par hectare. En plus, Adeoti et al. (2002) ajouteront que les producteurs disposant de grandes superficies auront des difficultés à appliquer une technologie du fait de la charge de travail très élevée et, éventuellement, des intrants que cela va demander.

Une étude menée sur la qualité des noix de l'anacarde par Ndiaye et al (2020) montre que la Casamance, malgré les contraintes de la filière dispose d'un bon KOR³, un atout qui valoriserait les noix à l'exportation. Ce qui veut dire que les producteurs de la Casamance ont un important avantage, car les noix peuvent coûter plus cher que dans une autre zone où les noix sont moins bons, donc la bonne qualité des noix attire les opérateurs.

Kantoussan (2020) a mené une étude à Terreembase, un des villages de la commune et souligne que l'anacarde a permis à de nombreux ménages de surmonter des moments difficiles (coté financière) et d'améliorer leur quotidien, et même si la filière a connu de nombreuses difficultés, elle constitue un volet sensible de l'économie rurale. L'anacarde joue un rôle stratégique très important dans ces zones en termes de génération de revenus et de création d'emplois notamment pour les populations qui y résident.

Cependant, malgré les éloges à l'endroit de la filière anacarde sur l'augmentation des revenus des producteurs, on note toujours des manquements dont on peut citer la faible intégration des jeunes et des femmes dans la gestion des plantations, la faible utilisation des techniques modernes pour l'exploitation et la faible taux de présence des unités de transformation au niveau local et dans ce sens Kombate (2012) pense qu'il est nécessaire de développer la transformation, pour mettre sur le marché des produits diversifiés de qualité et à haute valeur commerciale.

² Apport en fumier et en engrais.

³ KOR (*Kernel Output Ratio*) : C'est un indicateur qui permet de mesurer la qualité du noix brut Il permet d'estimer à partir d'un échantillon, la qualité moyenne d'amandes utiles. Il est exprimé en livres (0,45359 kg) d'amandes par sac de 80 kg de noix brutes.

Dans son rapport, Sarr (2002) montre les grandes potentialités de la filière anacarde sénégalaise et il notera que la filière anacarde, même si elle connaît des problèmes très divers, constitue un volet très sensible de l'économie mondiale en général et de celle sénégalaise en particulier. Il souligne aussi que la filière nécessite des réajustements allant dans le sens de l'organisation, de l'exploitation, du financement si l'on veut prétendre à un développement durable dans les zones de production (Fatick et Casamance).

Les résultats des enquêtes menés par Ndiaye et al (2017) ont montré que les plantations d'anacardiers sont sous la propriété des personnes âgées. Or dans ces régions, les femmes et les jeunes sont très actifs dans d'autres domaines agricoles (riziculture, maraîchage) ; leur intégration dans la filière serait un atout considérable.

B. La culture de l'anacarde au Sénégal

Au Sénégal, la filière anacarde concentre près de 22 551 ménages soit 1,4% des ménages du pays pour 351 991 personnes, PADEC (2016). La filière anacarde constitue ainsi un moyen de développement socio-économique selon Samb et al (2018). La filière anacarde génère ainsi des revenus aussi bien pour les planteurs que pour les autres acteurs de la filière (commerçants, transformateurs, exportateurs, etc.) et pour l'Etat. Dans ce sens, l'anacardier constitue une culture qui retient l'attention de bon nombre d'acteurs du monde rural, Soudé (2002). La noix de cajou sénégalaise est principalement exportée sous forme non transformée par le biais d'entrepreneurs venus d'Inde. On estime que 75% à 95% de la production nationale serait exportées à l'état brut, CNUCED (2017). Pendant longtemps, la culture de l'anacarde est restée marginale et n'était l'apanage que de quelques rares producteurs, à Fatick et surtout dans le sud du pays, dans les régions de Ziguinchor, Sédhiou et de Kolda.

Le Sénégal est le 15^{ème} exportateur mondial de noix de cajou avec une production moyenne de 20 000 tonnes environ par an. En 2019, plus de cinq navires ont transporté 55 311 tonnes d'acajou à travers 2 463 conteneurs qui sont chargés à partir du port de Ziguinchor, APS (2019). La campagne d'anacarde a ainsi généré une valeur commerciale de 27 182 310 104 F CFA pour une capacité de 55 311 tonnes et 314 kilogrammes de noix d'acajou, Kantoussan (2020). En Afrique, le principal pays producteur de noix de cajou est la Côte d'Ivoire (720 000 tonnes).

Tableau 1 : Chiffre d'affaire de la filière l'anacarde au Sénégal en 2013.

Maillon	Stade	Chiffre d'affaire (en million de FCFA)
Production	Production et récolte	5 124
Commerce et Exportation	Commerce, collecte et Exportateurs	30 000
Transport	Transport	1 500
Transformation	Transformation artisanale	225
	Transformation semi-industrielle	90
Distribution	Vente au détail	250
TOTAL		37 189

Source : PADEC/IRD (2013/2014)

C. Une filière créatrice d'emplois

L'anacarde emploie plusieurs personnes qui sont présentes dans des différents maillons de la production à l'exportation à savoir : producteurs, pisteurs, transporteurs, collecteurs, transformateurs, grossistes et même exportateurs. C'est une filière qui participe à la réduction du chômage en milieu rural. Mais le principal inconvénient est que beaucoup de ces emplois créés par la filière ne sont pas permanents, ils ne durent que le moment de la récolte des noix (Avril-Juillet) et une fois terminé chacun vague à ses occupations habituelles telles que le commerce, l'élevage, l'agriculture, etc.

Tableau 2 : Nombre d'emplois créés par la filière anacarde au Sénégal

Maillons	Stades	Nombre d'emplois créés	
		Femmes	Total
Production	Production et récolte	1717	25337
	Travailleurs saisonniers	125	256
Commerce et exportation	Collecte, Commerçants, Ensacheurs	147	600
	Négociants et exportateurs	1	32

Transport	Transport	1	27
Transformation	Transformation artisanale	725	900
	Transformation semi-industrielle	51	80
Distribution	Vente au détail	350	500
TOTAL		3117	27732

Source : PADEC/ IRD (2013/2014)

II. METHODOLOGIE ET PRESENTATION DES RESULTATS

A. Méthodologique de recherche

Pour répondre à notre question de recherche, on s'est basé sur une enquête par questionnaire. Le questionnaire nous a permis de recenser toutes les informations que nous avons besoins pour traiter notre sujet. Il a été administré aux producteurs de la commune en vue de recueillir leur position sur l'exploitation, l'importance de l'anacarde et les problèmes auxquelles ils été victimes à travers leur activité. Nous avons appliqué le mode d'échantillonnage aléatoire simple qui a consisté à choisir au hasard les producteurs à interroger avec le principe d'un tirage aléatoire sur une liste exhaustive. Dans le cas de notre enquête on a interrogé 56 individus dans la commune.

B. Traitement des données

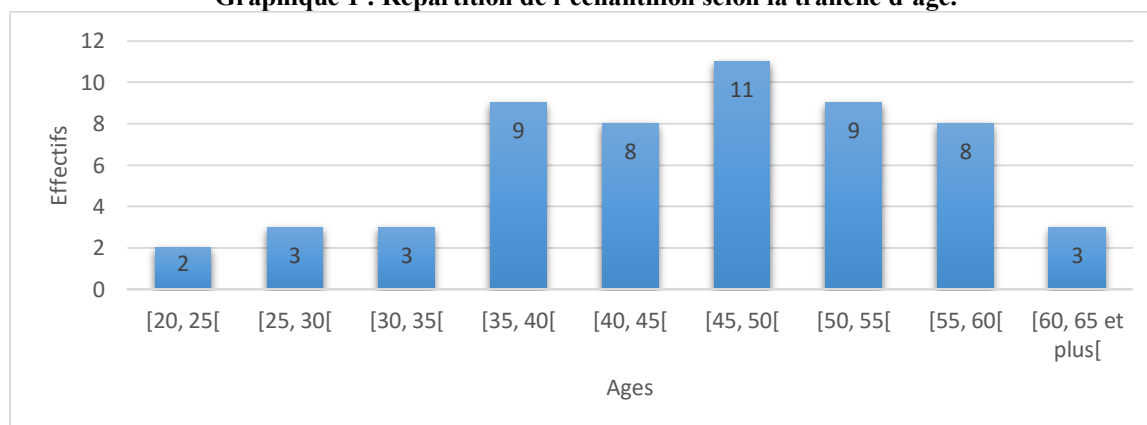
Après avoir collecté les différentes données nécessaires, nous avons traité ces données sur Excel pour mieux faire une analyse en décrivant l'ensemble des données à partir des caractéristiques statistiques des producteurs (âge, sexe, niveau de scolarisation, revenu, etc.) mais aussi sur Word pour la confection de ce document. La présentation des données s'est fait par des illustrations en tableau, graphique, diagrammes. Le traitement de ces données va nous permettre à travers l'analyse d'identifier et d'évaluer l'impact de l'anacarde sur les ménages.

C. Caractéristiques socio-économiques des ménages producteurs d'anacardes

a. Répartition selon l'âge et le genre du chef de ménage

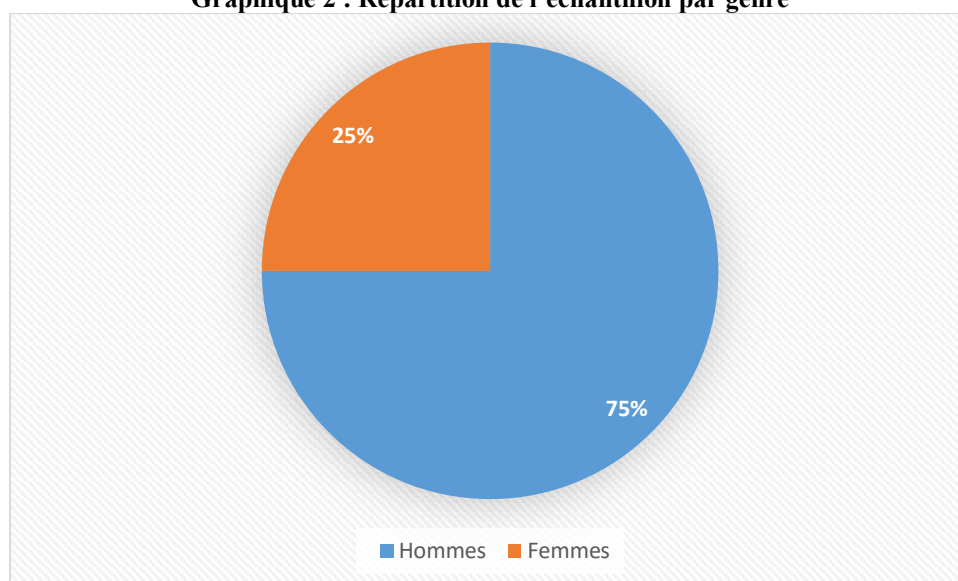
La répartition des ménages producteurs d'anacarde selon l'âge du chef de ménage par rapport à notre échantillon montre que sur 56 chefs de ménages producteurs interrogés, 19,64% sont âgés entre 45 et 50 ans. Cette dernière tranche d'âge à l'effectif le plus élevé de notre échantillon. Elle est suivi de tranche d'âge 35 ; 40 ans et 50 ; 55 ans représentant chacune 16,07% de l'effectif total, viennent ensuite les tranches d'âge 40 ; 45 et 55 ; 60 avec un pourcentage total de 14,28% chacune. Les autres tranches d'âge restant représentent chacune moins de 10% par rapport à l'effectif.

Graphique 1 : Répartition de l'échantillon selon la tranche d'âge.



Source : données issues de l'enquête

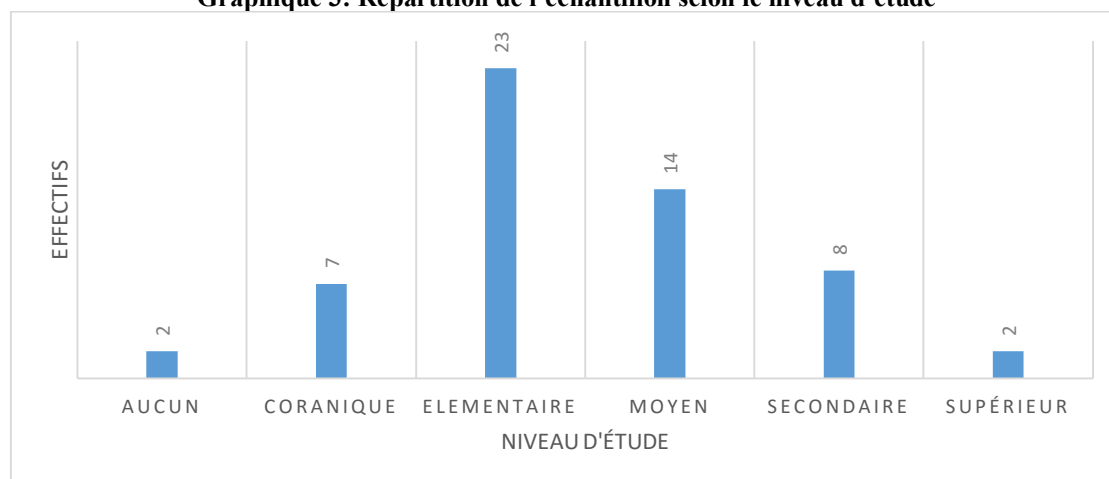
Concernant le genre, on remarque que la majorité des ménages producteurs est dirigée par des hommes qui représentent 75% de l'échantillon contre 25% de chefs de femmes. Ces chiffres confirment la forte implication des hommes dans la production de l'anacarde comparativement aux femmes.

Graphique 2 : Répartition de l'échantillon par genre

Source : données issues de l'enquête

b. Répartition selon le niveau d'instruction

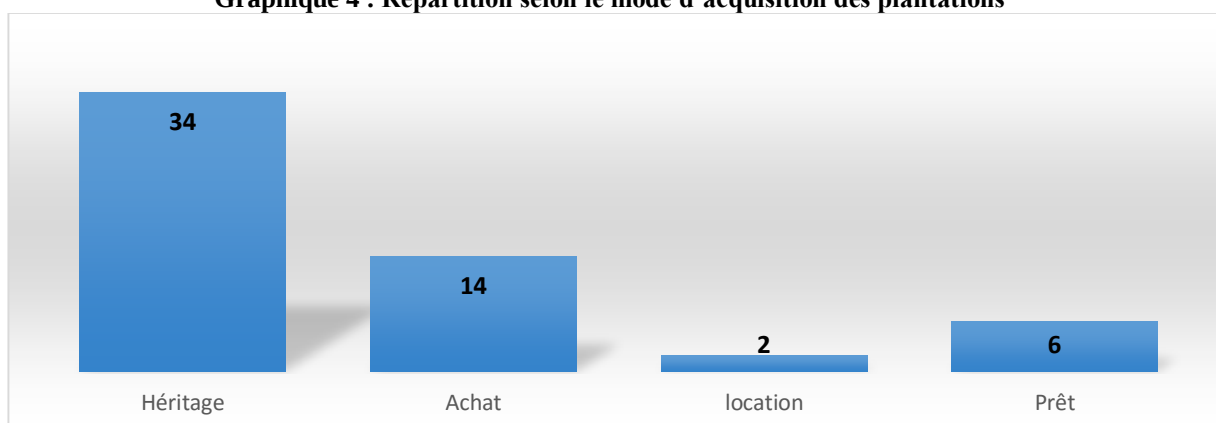
Parmi les chefs de ménages producteurs d'anacarde interrogés, 40,07% ont le niveau élémentaire, 12,5% ont fait l'école coranique, 25% ont le niveau moyen et 14,28% le niveau secondaire. Seulement 3,57% producteur ont le niveau supérieur, ce qui représente la part la plus faible de l'échantillon.

Graphique 3: Répartition de l'échantillon selon le niveau d'étude

Source : données issues de l'enquête

c. Répartition selon le mode d'acquisition des plantations

La plupart des plantations (34) sont acquises sous forme d'héritage. Les plantations acquises par achat celles par locations sont au nombre de 14 et celle sous forme de prêt 6 au total. Les ménages dont les plantations ont été prêtés sont au nombre de 2, rare donc sont les plantations qui sont loués, dans cet échantillon.

Graphique 4 : Répartition selon le mode d'acquisition des plantations

Source : données issues de l'enquête

d. Répartition selon la taille de ménage

Ce qui fait la particularité des ménages agricole c'est une multitude de membre contrairement aux ménages moderne dont les membres dépassent rarement 5 personnes. Dans notre échantillon, on remarque que l'effectif des ménages composé de 5 à 10 membres sont plus nombreux et représentent 30%, viennent en seconde place les ménages dont les membre sont compris entre 10 et 15 individus (25%) suivi des ménages composés de 15 à 20 individus (20%), les ménages inférieur ou égal à 5 individus font 11% et enfin les grandes ménages qui font plus de 20 individus qui représentent 8%.

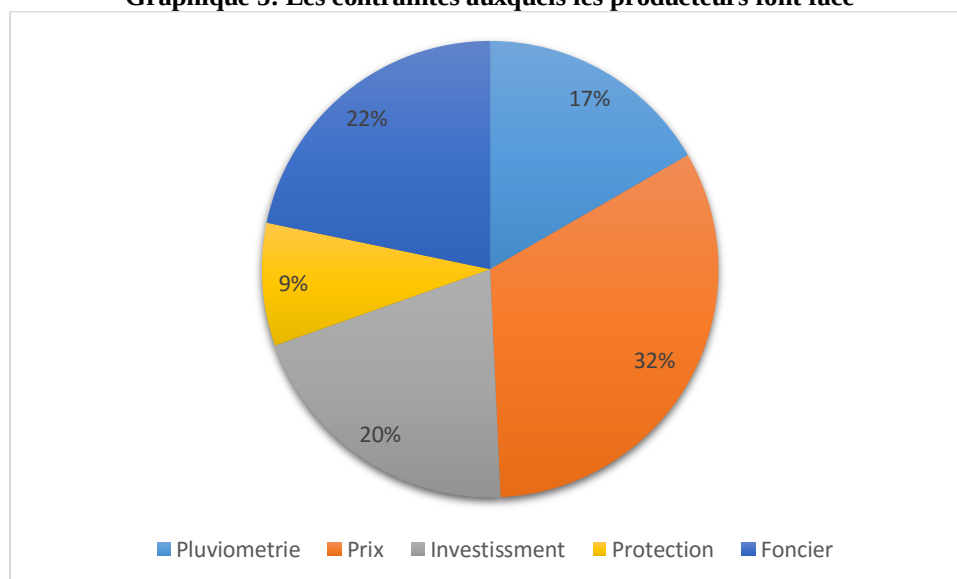
Tableau 3: Répartition de l'échantillon selon la taille de ménages

Classes	Fréquences	Effectifs
[1, 5[	0,11	6
[5, 10[	0,30	17
[10, 15[	0,25	14
[15, 20[	0,20	11
Sup à 20	0,14	8

Source : données issues de l'enquête

e. Les problèmes rencontrés par les producteurs

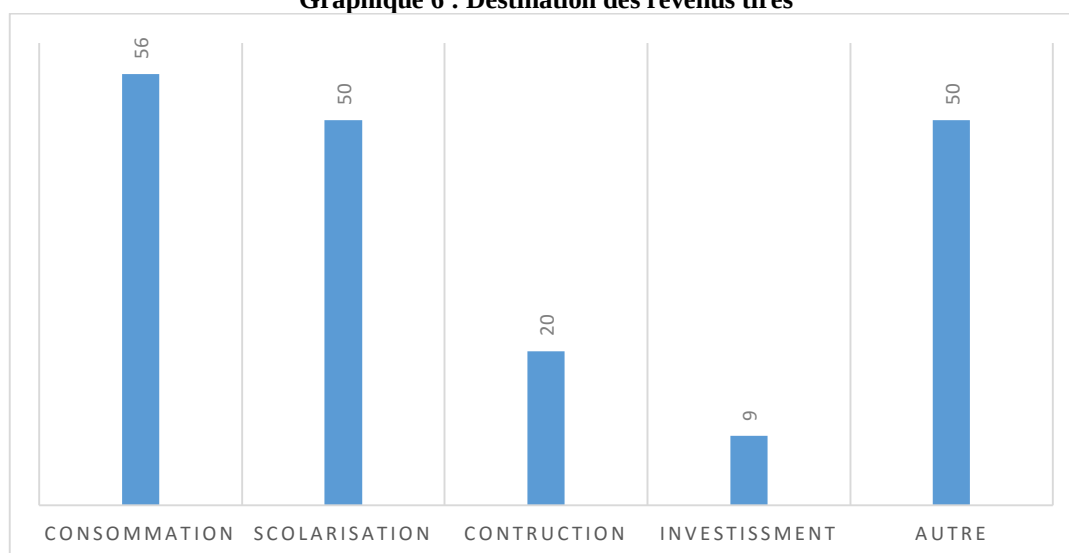
22% des producteurs de notre échantillon marquent comme principale contrainte à la culture de l'anacarde la faible pluviométrie, 32% signale le non-respect des prix par les acheteurs de noix, 9% désignent comme contraintes, la faible protection des champs des animaux, des voleurs, des feux de brousse, 20 % signalent aussi les difficultés d'accès aux crédit bancaires pour assurer les investissements en main d'œuvre pour l'entretien et l'exploitation des plantations et enfin 17% signalent des problèmes liés au foncier.

Graphique 5: Les contraintes auxquels les producteurs font face

Source : données issues de l'enquête

f. La destination des revenus tirés de la vente de l'anacarde

Tous les producteurs interrogés ont conclu qu'une grande partie de leur revenu est destinée à la consommation ce qui fait un pourcentage de 100%. Une très bonne partie des ménages réservent presque la totalité de leur revenu à la scolarisation des enfants. Les dépenses liées à la construction et à l'investissement reste non négligeable. A noter que les ménages utilisent également une partie de leur revenu à des activités divers.

Graphique 6 : Destination des revenus tirés

Source : données issues de l'enquête

CONCLUSION

L'anacardier est un fruitier dont la culture contribue au développement socio-économique de plusieurs pays du monde, sa culture présente plusieurs opportunités pour les populations rurales des pays de l'Afrique de l'Ouest. Les personnes interrogées reconnaissent que la culture de l'anacarde leur rapporte beaucoup d'argent et leur permet de subvenir à leurs besoins familiaux. Les agriculteurs les plus âgés ont fait savoir que le revenu des noix de cajou est comme une pension car ils se considèrent comme des agriculteurs retraités. Beaucoup de producteurs enquêtés veulent encore augmenter leurs superficies s'ils ont des moyens financiers. On peut donc constater que la filière anacarde est une filière d'avenir et essentielle pour les ménages agricoles. Ainsi pour mieux profiter de

richesses tirées de l'anacarde, et assurer l'autonomisation financière des ménages : l'Etat doit encourager des coopératives agricoles avec des partenaires financiers qui vont investir dans l'anacarde et permettra aux producteurs de contracter des crédits qui vont leur permettre de bien gérer les plantations et augmenter leur production. Inciter les investissements sur la filière anacarde dans la commune. Mettre en place des entités qui vont contrôler les prix d'achat de noix pour éviter toute perte de bénéfice pour les producteurs. Aider les producteurs en les offrant des ateliers sur les pratiques liés à la culture de l'anacarde ou en les dotant des semences de bonnes qualités. L'Etat doit renforcer son rôle régalien dans la protection de l'environnement en veillant à l'application des lois interdisant les pratiques des feux de brousse de façon anarchique qui détruisent souvent les plantations et pénalisent les producteurs paysans.

REFERENCES

1. Aina (1996), « L'anacardier dans le système de production au niveau paysan : une approche de rentabilité économique et de la gestion du terroir dans la commune rurale d'Agoua ». Thèse d'Ingénieur Agronome, FSA UNB, 112p.
2. Banque mondiale (2008), « Rapport sur le développement dans le monde: L'agriculture au service du développement », Groupe de la Banque mondiale.
3. Blein R., Soulé B.G., Faivre Dupaigre B., Yéréma B (2008), *Les potentialités agricoles*
4. Bresciani, F. et A. Valdés (2007), "Beyond Food Production: The Role of Agriculture in Poverty Reduction" FAO.
5. Byerlee, D. de Janvry, A. et Sadoulet, E. (2009), "Agriculture for Development: Toward a New"
6. Cervantes-Godoy, D. et J. Dewbre (2010), « Importance économique de l'agriculture dans la lutte contre la pauvreté », Éditions OCDE.
7. De figueiredo RW, Lajolo FM, Alves RE, Filgueiras HAC (2001) "Physico-chemical changes in early dwarf cashew pseudo fruits during development and maturation". *Food Chemistry*, 343 – 347p.
8. Dedehou ESCA, Dossou J, Soumanou MM. (2015), « Etude diagnostique des technologies de transformation de la pomme de cajou en jus au Bénin », *International Journal of Biological and Chemical Sciences*, 371 – 387p. Sur <http://ajol.info/index.php/ijbcs>
9. DIAGNE (2008), Analyse de la compétitivité de la filière avicole semi-industrielle dans la zone des Niayes, 6p.
10. Enda-Diapol (2014), (en partenariat avec Oxfam América), Ségambie méridionale : dynamique d'un espace d'intégration entre trois Etats (Gambie, Guinée-Bissau et Sénégal)
11. Kantoussan J (2020) « Estimation de la production de noix d'anacarde (noix de *Anacardium occidentale* L., 1753) : impacts socio-économiques et environnementaux dans les terroirs de *terembasse balante* et *terimbasse mancagne* 2017-2019 (commune de Simbandi balante) », Mémoire de master 2.
12. Kidane, W., Maetz, M. et Dardel, P (2006). Sécurité alimentaire et développement agricole en Afrique subsaharienne. *Rapport principal*. FAO: 1-127
13. Lacroix E (2003), « Les anacardiens, les noix de cajou et la filière Anacarde à Bassila et au Bénin », Projet Restauration des Ressources Forestières de Bassila, GTZ, République du Bénin, 75 p.
14. Martin KP (2003), "Plant regeneration through direct somatic embryogenesis on seed coat explants of cashew (*Anacardium occidentale* L.)". *Scientia Horticulturae*, 98: 299- 304p.
15. Modeste G, Louppe D (2003), « Description de l'anacardier ». Centre Nationale de Recherche Agronomique, Côte d'Ivoire CIRAD-FORET, 2p.
16. Ndiaye S, Charahabil M et Diatta M (2017), « Caractérisation des Plantations à base d'anacardier (*Anacardium occidentale* L.) dans le Balantacounda: cas des communes de Kaour, Goudomp et Djibanar (Casamance/Sénégal) », *European Scientific Journal* édition Vol.13, No.12 ISSN: 1857 – 7881, pg 242-252 disponible sur [URL:http://dx.doi.org/10.19044/esj.2017.v13n12p242](http://dx.doi.org/10.19044/esj.2017.v13n12p242)
17. PADEC & IRD (2014), « Rapport des enquêtes socio-économiques sur la filière anacarde au Sénégal », 210p.
18. Ravallion, M. et Chen, S (2007), « China's (Uneven) Progress Against Poverty », *Journal of Development Economics*.
19. Samb C, Touré M, Faye E, Ba H, Diallo A, Badiane S, Sanogo D, (2018), « Caractéristiques sociodémographique, structurale et agronomique des plantations d'anacardier (*Anacardium occidentale* L.) du Bassin arachidier et de la Casamance / Sénégal ». *Journal of Animal and plant Sciences*, 38p.
20. Sène A. M. (2019), « Agrobusiness de l'anacarde en Casamance (Sénégal) : atouts, contraintes et perspectives d'industrialisation ». *European Scientific Journal* 15ème édition: 363-377p.
21. Sidibe F. B (2006), « Etude d'impact environnemental et social du Projet d'aménagement des trois barrages urbains de Ouagadougou » mémoire master.
22. Soudé, B. K. (2002), « Reformulation du Projet pour la Promotion et l'Organisation de la Filière Anacarde en Etude de Faisabilité ». ONS/MAEP, 1-22p.

23. Tandjiekpon A. M, (2009), « *La filière anacarde au Bénin : Problématique, enjeux sociaux, économiques, environnementaux et perspectives* », Article publié sur le site portail cajou au Bénin.
24. Timmer, P. (1988), "The Agriculture Transformation" , Handbook of Development Economics, Vol. 1, Elsevier Science Publishers.
25. TOUSSAINT-MORET et P. GIFFARD (1961), « Les plantations de Darcassou (*Anacardium occidentale*) au Sénégal ». ISRA, rapport n°1082/232/663, 35p.
26. USAID Sénégal (2006), « Programme croissance économique : la chaîne de valeurs anacarde au Sénégal analyse et cadre stratégique d'initiatives pour la croissance de la filière », 78p.